COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Dépôt du Plan directeur de l'eau de la Boyer

Saint-Charles, 8 avril 2011 – Le Groupe d'Intervention pour la restauration de la Boyer (GIRB) et l'OBV (organisme des bassins versants) de la Côte-du-Sud sont fiers de vous annoncer le dépôt du Plan directeur de l'eau de la rivière Boyer au ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Fruit de plusieurs années de concertation, il contient une quarantaine d'actions qui sont d'ores et déjà bien engagées !

Le plan directeur de l'eau, communément appelé PDE, est un processus de concertation en tous les acteurs d'un même territoire (le bassin versant) autour d'un objectif commun : l'amélioration de la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques et riverains. Le PDE vise à cerner les problématiques, comprendre les enjeux et mobiliser les ressources autour d'actions réfléchies.

Le PDE de la Boyer vient couronner tous les efforts effectués dans le bassin versant de la Boyer depuis 1995, et qui continuent d'être faits. Les actions, élaborées en concertation, s'articulent autour de 6 axes : la restauration et protection des lacs, le programme d'activités de sensibilisation des jeunes « Eau et biodiversité », le développement du parc riverain de la Boyer (un levier économique, social et environnemental), la mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole, l'acquisition de données sur la qualité de l'eau de surface et souterraine et des écosystèmes, et l'environnement en agriculture. Le PDE de la Boyer sera disponible sous peu sur notre site Internet : www.obvcotedusud.org.

Des ententes de bassin devraient être signées avec les acteurs qui s'engagent à réaliser une des actions. Comme les acteurs du bassin versant sont très dynamiques depuis presque 20 ans, de nombreuses actions sont déjà en cours. Les ententes de bassin permettront de mettre en valeur les belles choses qui se réalisent.

Le bassin versant de la rivière Boyer fait dorénavant partie du territoire de l'OBV de la Côte-du-Sud, qui a pour mission l'amélioration de la qualité de l'eau des rivières et des lacs, ainsi que la protection, la mise en valeur et la restauration des écosystèmes aquatiques et riverains de son territoire. Ce sont la concertation et l'implication des acteurs du milieu qui forment le cœur de la mission.

- 30 -

Source et informations :
Audrey de Bonneville, PDE et Communications
pde@obvcotedusud.org ; Tél.: 418 887-1227
www.obvcotedusud.org